
Dossier 10 — Utilisateurs finaux

Public : les personnes qui utilisent une application bâtie sur ELYSÉA (salarié, élève à partir de la 4e, usager d'un service, client d'une application).

Ce qu'il faut savoir d'abord : vous ne parlez pas à ELYSÉA. Vous parlez à l'application d'un constructeur. ELYSÉA est une couche invisible, placée dans cette application, qui contrôle ce qui entre et ce qui sort du modèle d'IA. ELYSÉA n'est ni compagnon, ni chatbot, ni coach, ni thérapeute, ni produit de bien-être, ni dispositif médical.

Statut au 01/10/2026 : aucun utilisateur réel ; ventes fermées.

I. Son problème

- Savoir qu'il parle à une machine : c'est un droit (AI Act art. 50.1 [S-DRT-01] ; en Suisse, « le droit de savoir s'il parle ou écrit à une machine » [S-DRT-12]).
- Ne pas être manipulé, rendu dépendant, ni flatté pour prolonger l'usage : ce sont des pratiques que les standards britanniques interdisent pour les produits scolaires [S-EDU-02].
- Être orienté vers une aide humaine s'il va mal [S-EDU-02] [S-EDU-05].
- Ne pas voir ses émotions analysées au travail ou à l'école [S-DRT-01].

2. Ce qu'ELYSÉA garantit dans l'application (avec la pièce)

Garantie	Pièce
L'application ne peut pas analyser vos émotions par ELYSÉA : verrou à false	elysea-core:functions/src/core/sdk/sdkAppService.ts:68@a5b9780e
Les réponses qui cherchent à dominer, rendre dépendant, se substituer à vos proches ou à un professionnel, ou manipuler sont bloquées	elysea-core:functions/src/core/guardian/checks/d0LimitCheck.ts:10-11@a5b9780e
L'application ne peut pas désactiver ces règles	elysea-core:functions/src/endpoints/sdkSurface.ts:139@a5b9780e
Si vous êtes en danger, vous recevez les numéros publics d'urgence de votre pays (en France : 3114)	elysea-core:functions/src/core/guardian/canonGuardian.ts:70@a5b9780e

Ces garanties décrivent ce que fait le code. À quel point elles fonctionnent : à mesurer — campagne en cours.

3. Ce qu'ELYSÉA ne fait pas

- Elle ne remplace ni un médecin, ni un psychologue, ni un service d'urgence. Elle ne contacte personne pour vous.
- Elle n'est en lien avec aucune ligne d'écoute : elle affiche leur numéro public.
- Elle ne vérifie pas votre âge (holding-seb-docs:docs/juridique/AIPD_ELYSEA_2026-09-30.md:171@8560b37).

4. Vos droits

- Information : texte de référence prêt, non publié tant que les mesures de l'AIPD ne sont pas faites (holding-seb-docs:docs/juridique/INFORMATION_PERSONNES_2026-09-30.md:1@8560b37).
- Accès, effacement, opposition : procédure écrite (holding-seb-docs:docs/juridique/PROCEDURE_DROITS_PERSONNES_2026-09-30.md:1@8560b37).
- Mémoire entre applications : uniquement avec votre accord, prouvé par le constructeur (SDK : règle fusionnée le 30/09 ; cerveau : règle sur une branche non encore fusionnée).
- Réclamation : CNIL en France, PFPDT en Suisse.

5. Objections fréquentes et réponses

Question	Réponse
<i>On lit mes conversations ?</i>	Le traitement et la rétention sont décrits dans l'AIPD ; 30 mesures doivent être faites avant le premier utilisateur.
<i>Mes données vont aux États-Unis ?</i>	Aujourd'hui, des chemins vers des prestataires hors UE possible existent dans le code ; ils sont en cours de retrait (repli OpenAI, mémoire vectorielle, voix). La réserve est maintenue jusqu'au déploiement vérifié, et leur suppression est une condition d'ouverture. Aucun utilisateur ne sera accueilli avant.
<i>C'est un psy ?</i>	Non.

6. Prochain pas

Aucun pour l'utilisateur : ce dossier sert de texte source au constructeur pour sa propre information des personnes.

Sources du dossier

S-DRT-01 · S-DRT-12 · S-EDU-02 · S-EDU-05